

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 315

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Grans - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement
2016/2018 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
139 41**

PRESENTATION

Par délibération du 25 mars 2016, la Commission Permanente du Conseil Départemental a approuvé la reconduction des dispositifs départementaux d'aides aux communes, ainsi que les modifications et évolutions proposées dans le cadre de cette politique publique.

A ce titre, des aides ont été prévues sous la forme de contrats départementaux de développement et d'aménagement.

Je vous précise que les demandes formulées par les communes et les groupements de communes sont examinées dans la limite des crédits inscrits au budget, compte tenu de l'intérêt présenté par les opérations envisagées et de leur convergence avec les orientations fixées par le Département des Bouches-du-Rhône, sachant que seront prioritairement examinés les projets présentés dans les domaines suivants :

- l'environnement et le développement durable,
- le sport et la jeunesse,
- la culture,
- le foncier et l'habitat social,
- l'accueil de la petite enfance.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016-2018 envisagé par la commune de Grans, pour lequel elle sollicite une aide du Département des Bouches-du-Rhône, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement.

Ce programme 2016-2018 représente une dépense subventionnable globale de 7.518.279 €HT dont 2.493.125 €HT pour la tranche 2016.

Les opérations envisagées pour la tranche 2016 de ce contrat sont les suivantes :

- CREATION D'UN NOUVEAU CIMETIERE

Le cimetière actuel situé à proximité du centre ancien ne permet plus la création de nouvelles concessions. La commune envisage donc l'aménagement d'un nouveau cimetière et a confié une étude de faisabilité à un consultant spécialisé dans les affaires funéraires.

Le projet retenu s'inscrit sur une acquisition foncière au lieu-dit « les Eyssards », sur la parcelle AX 99p, d'une superficie de 5 550 m².

Les travaux d'aménagement prévoient la création d'environ 400 places de caveaux, 450 cavurnes, 100 cases de colombarium, l'installation de mobilier urbain et la plantation d'espaces verts.

Le cimetière paysager sera accessible par la route départementale 19 et par le cheminement piétonnier longeant la Touloubre.

L'acquisition foncière ainsi que les travaux d'aménagement, y compris la maîtrise d'œuvre, prévus en 2016, sont estimés à 1.213.125 €HT.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 545.906 €

- PROGRAMME DE VOIRIE

A l'issue d'une étude faite pour l'élaboration du plan de circulation de la commune, un programme d'aménagement de voirie a été défini par la municipalité. Celui-ci s'inscrit dans une réflexion d'ensemble pour l'amélioration du cadre de vie et la mise en sécurité des voies de circulation.

Pour la tranche 2016, les projets prévus au titre de ce programme d'aménagement de voirie sont les suivants :

- Rue de l'Enclos et montée de la Glacière : mise en sens unique des voies de circulation, création de trottoirs, de bandes podotactiles, d'une piste cyclable et amélioration de l'éclairage public.
- Rue de l'Egalité : création de places de parking et mise en sens unique afin de fluidifier l'accès au centre-ville.
- Passerelle du cours Camille Pelletan : création de modes de déplacements doux et mise en sécurité du cheminement piétonnier.
- Square Marcel Laurens, lieu de passage central du village : aménagement d'espaces verts.

Le coût global de ce programme, prévu de 2016 à 2018, est estimé à 5.075.154 €HT, dont 1.280.000 €HT pour la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 2.283.819 € dont 576.000 € pour la tranche 2016.

OPERATION PREVUES A PARTIR DE 2017

- ACQUISITION D'ENGINS DE VOIRIE

La balayeuse de la commune, achetée en 2008, est utilisée quotidiennement et nécessite aujourd'hui de nombreuses réparations. Ce matériel est indispensable pour la propreté du village car la plupart des rues sont plantées de platanes.

La commune envisage donc l'acquisition d'une nouvelle balayeuse plus performante ainsi que le renouvellement d'autres matériels de voirie.

Le coût des acquisitions, prévues en 2017, est estimé à 180.000 €HT.

- RENOVATION DU BATIMENT PABLO NERUDA

Le Conservatoire de Musique et de Danse est situé dans le centre culturel Pablo Neruda. Ce bâtiment de deux étages est vétuste et peu fonctionnel. Il n'a pas été mis aux normes d'accessibilité et ne bénéficie d'aucune isolation acoustique.

La commune souhaite procéder à la rénovation du lieu afin d'y maintenir les activités musicales et culturelles.

Le coût de l'opération, prévue en 2018, est estimé à 1.050.000 €HT.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2016/2018 s'élève à 7.518.279 €HT, réparti comme suit :

- Création d'un nouveau cimetière 1.213.125 €H.T.
- Programme de voirie 5.075.154 €H.T.
- Acquisition d'engins de voirie 180.000 €H.T.
- Rénovation du bâtiment Pablo Neruda 1.050.000 €H.T.

| | |
|-------|-----------------|
| TOTAL | 7.518.279 €H.T. |
|-------|-----------------|

L'échéancier est le suivant :

- 2016 : 2.493.125 €HT
- 2017 : 2.496.438 €HT
- 2018 : 2.528.716 €HT

La participation globale du Conseil Départemental pourrait être fixée à 3.383.226 € pour ce programme 2016/2018, dont 1.121.906 € pour la tranche 2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- donner votre accord à la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement avec la commune de Grans pour les années 2016-2018,

- engager au titre de l'AP 2016 un montant de 3.383.226 € sur un programme de travaux de 7.518.279 € HT, étant précisé que chaque tranche annuelle fera l'objet d'une délibération du Conseil Départemental, dans la limite de l'enveloppe financière initiale,
- allouer à la commune de Grans une subvention de 1.121.906 € sur une dépense subventionnable de 2.493.125 € HT, au titre de la tranche 2016 de ce contrat départemental 2016-2018 conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec le bénéficiaire la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense sera engagée au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016 10127V dont la dotation est suffisante ;

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose d'approuver les montants des affectations, comme indiqué ci-dessous :

| | | Montant de l'AP en M52 | Total affecté à ce jour en M52 | Montant de la nouvelle affectation |
|--|---|------------------------------|-----------------------------------|--|
| AP | 2016 – 10127 V | 108.624.422 € | 76.648.460 € | 3.383.226 € |
| Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB | 201610127 204.71.204141 204.71.204142 | 1.330.000 € 107.294.422 € | 571.948 € 76.076.512 € | 81.000 € 3.302.226 € |
| Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme : 21/10/2016 - Numéro des délibérations concernées : 173-175-176 | | | | |

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL